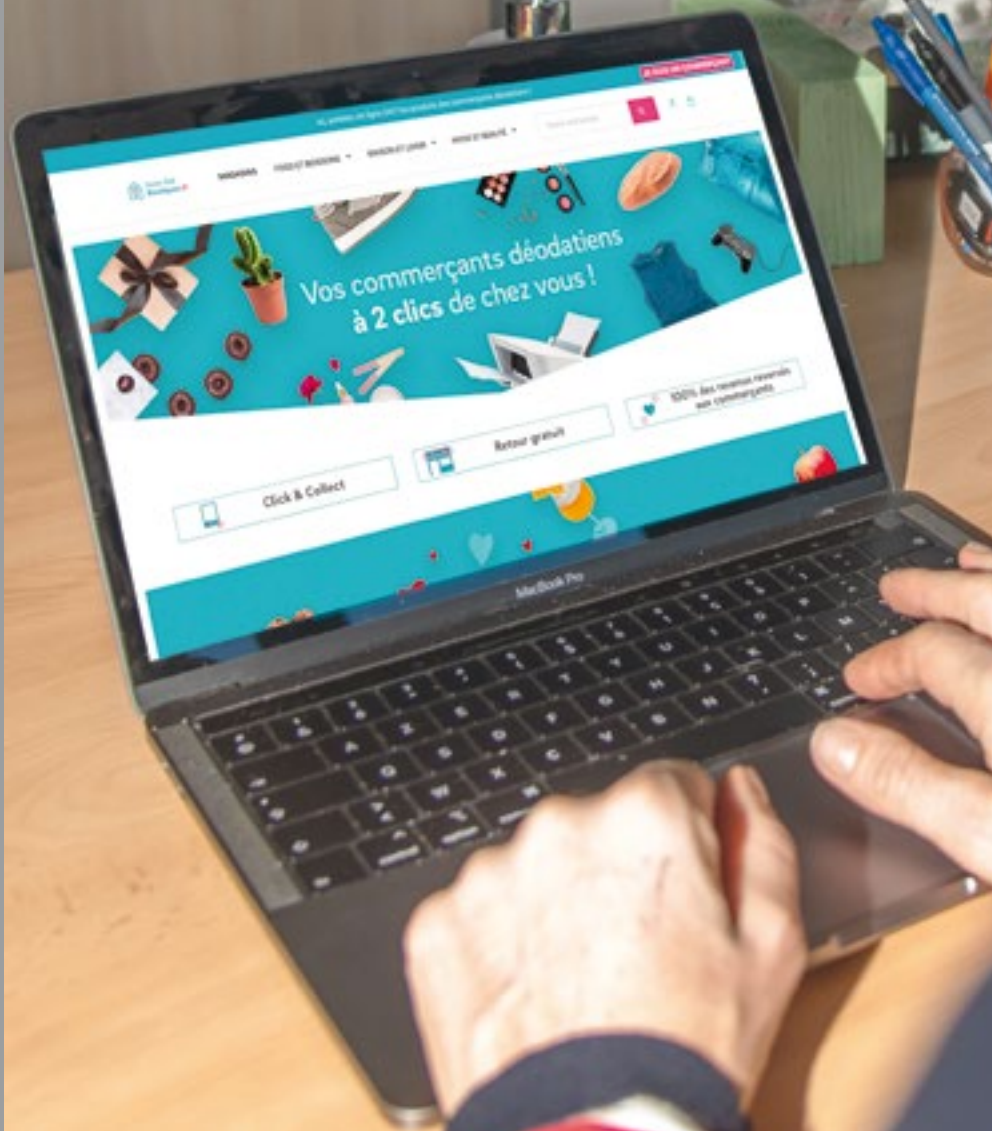


DÉODATIENS

www.saint-die-boutiques.fr POUR L'E-COMMERCE LOCAL !

Le soutien aux commerçants est une priorité de la municipalité et l'un des piliers du programme Action Cœur de Ville. Cette volonté, encore plus manifeste en ces temps difficiles, se concrétise par une plateforme de vente en ligne, voulue, commandée et financée par la Ville.





◀ **Des cérémonies malgré tout**

Du fait de la pandémie, la Toussaint, le 11 Novembre, la commémoration de la Libération de la ville, le souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, la Laïcité... toutes ces cérémonies ont été célébrées en comité restreint. En raison du contexte sanitaire, tous les rendez-vous liés au Mois de Gaulle initialement prévus ont été reportés, de même que ceux relatifs à la commémoration des combats de 1870.

Bercy délocalise en Déodatie

Saint-Dié-des-Vosges avait candidaté pour bénéficier des mesures de déconcentration des services de l'État dans les territoires. À l'échelon national, seules 50 candidatures (sur 423) ont été retenues. C'est officiel, la ville de Saint-Dié-des-Vosges a été sélectionnée pour accueillir un service d'appui à la publicité foncière. Soit entre 25 et 30 emplois de cadres des Finances Publiques en plus à compter de 2021.



▲ **Les colis de Noël à domicile**

La distribution des colis de Noël pour les aînés de plus de 80 ans demeurant à Saint-Dié-des-Vosges a été réalisée dans le respect des règles sanitaires. De façon à éviter les déplacements, les 1 674 Déodatien(ne)s concernés ont été visités à domicile et se sont vus remettre un colis offert par la Ville. Un petit cadeau a également été apporté aux quelque 400 résidents des EHPAD.

Mon beau sapin, roi des fêtes ▶

Un bel arbre d'une hauteur de 17,50 m, au poids respectable de 3,2 tonnes et d'environ 28 ans a été coupé à Ban-de-Laveline pour trôner place du Général-de-Gaulle durant la période des fêtes. Ce magnifique spécimen, offert par un particulier, a égayé la ville illuminée durant toute la période des fêtes.





Faire de toute épreuve une force

Un certain soulagement pourrait nous gagner à l'heure de tourner la page de **2020, année noire** pour nos solidarités, pour notre système de santé, pour notre économie, pour nos commerces, pour la culture, le sport, la vie associative... Bref, année noire pour nos vies ! Beaucoup d'entre nous ont perdu un proche ou une connaissance des suites du nouveau virus ou de ses conséquences (report des opérations, détresse psychologique...).

Il est sage, pourtant, **de faire de toute épreuve une force**, collectivement et individuellement. Nous avons beaucoup appris de cette épidémie. Nous avons surtout compris que la France devait s'appuyer sur ses territoires, sur les communes, intercommunalités, départements, régions, pour être plus efficace et **faire confiance aux élus locaux** plutôt qu'à de grandes directions ou agences peu formées à la gestion de crise.

Dans notre Déodatia, l'Agglomération et la Ville de Saint-Dié-des-Vosges se sont fortement mobilisées pour équiper en **matériels sanitaires** ceux qui en manquaient (professionnels de santé, du secteur médico-social) puis toute la population. Elles ont débloqué des moyens très importants pour **venir en aide aux commerces** : exonération au 2/3 de la Cotisation foncière des

entreprises, participation au fonds Résistance de la Région Grand Est qui pourra couvrir une partie des loyers, 50 000 euros de bons d'achats offerts dans les commerces déodatians, gratuité du droit de place en été et après les fêtes pour les commerçants non sédentaires sur le marché de Saint-Dié-des-Vosges, création d'une plateforme de commerce numérique...

Plus que jamais, nous avons tenu avec mes équipes une ligne de proximité, de réactivité et de franchise au service de tous. Pleinement engagés à vos côtés, nous continuerons en 2021 à œuvrer pour **relancer notre économie et renforcer nos solidarités, tout en poursuivant notre désendettement.**

A toutes et tous, je souhaite une bonne et heureuse année 2021... Prenez soin de vous !

Fidèlement
Votre Maire,
David Valence



P.7



P.6

Vos commerçants déodatians à 2 clics de chez vous ! ▶

P.4



P.13



P.8

SOMMAIRE

- 4-5 www.saint-die-boutiques.fr pour l'e-commerce local !
- 6 Le stationnement désormais gratuit à partir de 17 h
- 7 Label PEFC 2020, une question d'équilibre forestier
- 8-9 L'école sous haute vigilance
- 10-11 Un budget 2021 de relance
- 13 Coup d'accélérateur pour les «travaux du quotidien»
- 14-15 Sorties : morceaux choisis
- 16 Rencontre : Franck Maurice

Directeur de la publication : David Valence
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel
 Rédacteurs : Laure Costalonga, Fabienne Schneider, Josée Tomasi
 Réalisation technique : Laurent Stoll
 Photographies : Tristan Cury, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet
 Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges
 Charte graphique : DargDesign
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 70 08 47 80
www.saint-die.eu
facebook.com/ville.saintdiedesvosges
 Le trois minutes



Saint-Dié Boutiques.fr

SOUTIEN

www.saint-die-boutiques.fr pour l'e-commerce local !

Le soutien aux commerçants est une priorité de la municipalité et l'un des piliers du programme Action Cœur de Ville. Cette volonté, encore plus manifeste en ces temps difficiles, se concrétise par une plateforme de vente en ligne voulue, commandée et financée par la Ville.

"C'EST UNE MESURE FORTE, PAS UN CAUTÈRE SUR UNE JAMBE DE BOIS"

David Valence

Ils sont déjà nombreux à s'être inscrits dans le dispositif, les commerçants du centre-ville... Côté Lorrain, Encore Plus, La Cave de la Pitch, Côté Corps, Au Four à Pain et quelques dizaines d'autres déjà, ont bien compris l'intérêt de la plateforme de vente en ligne dédiée aux boutiques déodatienne.

Une plateforme que la Ville a souhaité mettre en place il y a plusieurs semaines déjà, après concertation avec l'Union Déodatienne des Artisans et Commerçants, l'association Rive Gauche et les Amis de la Place du Marché. Le reconfinement a accéléré la démarche, sans dévier cependant du cahier des charges : il fallait une plateforme qui permette un accès par type de produits et pas seulement par magasin, qui propose le paiement en ligne, soit facile d'utilisation autant pour les commerçants que pour les e-clients. Et, cerise sur le gâteau, les consommateurs devaient avoir le choix entre une livraison à domicile ou un retrait en magasin. Un cahier

des charges particulièrement exigeant, donc. Parce que cette plateforme commerciale est amenée à perdurer et doit donc répondre aux enjeux du changement des modes de consommation (lire par ailleurs).

Qu'ils soient déjà présents sur la toile, par un site dédié ou sur d'autres plateformes comme celle lancée par la CCI, les commerçants et artisans locaux bénéficient d'une visibilité supplémentaire ; quant à ceux qui ne sont pas encore inscrits dans un processus de digitalisation, il s'agirait de ne pas prendre encore plus de retard. Car depuis le début de la crise sanitaire, un consommateur sur deux privilégie l'achat en ligne pour ne pas s'exposer aux risques sanitaires, et depuis plusieurs années 80 % des acheteurs se renseignent en ligne avant d'aller dans une boutique. Hors confinement, les commerçants déjà sur la toile constatent un chiffre d'affaires en hausse de 10 à 15 %, grâce à la vente en ligne. C'est dire l'importance du e-commerce, y compris, (surtout ?),

pour les structures de proximité, celles-là même qui peuvent avoir des difficultés pour se lancer dans le bain en ligne. Le soutien de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges en la matière est conséquent puisque tous les frais liés à la plateforme commerciale digitale sont entièrement portés par la collectivité, jusqu'au mois d'avril. Aux 27 000 euros de la création technique s'ajoutent 11 000 euros de fonctionnement annuel. La Banque des Territoires, ex-Caisse des Dépôts et Consignations, s'est engagée à hauteur de 20 000 euros et une subvention a également été sollicitée auprès de la Région Grand Est.

Un premier bilan sera dressé en février afin de savoir si l'on suit la démarche telle qu'elle a été prévue initialement (gratuité totale pour les commerçants jusqu'en avril 2021) ou si la Ville continue à suppléer financièrement les professionnels. «C'est une mesure forte de soutien, pas un cautère sur une jambe de bois» souligne le Maire David Valence.

Le comportement des clients change

Depuis déjà plusieurs années

80 %

Des consommateurs se renseignent en ligne avant d'aller en magasin

70 %

Du chiffre d'affaires des boutiques en ligne est généré le soir ou le dimanche

Et encore plus depuis la crise sanitaire

75 %

Des consommateurs attendent du commerce de proximité un service de livraison

51 %

Des consommateurs achètent en ligne pour ne pas s'exposer aux risques sanitaires

Avantages pour le client

- Un site disponible **24 h / 24, 7 jours / 7**
- Achat en ligne **chez tous les commerçants** qui ont intégré la plateforme.
Un **panier unique** pour un **seul paiement**
 - Le choix entre
 - le **Click & Collect** : commande à récupérer dans le ou les magasin(s)
 - la **livraison** payante par un prestataire : livraison à domicile même en cas de commande multicommerce

Intérêts pour le commerçant

- Digitalisation automatique de l'**offre** commerciale et des **stocks**
- Vente en continu **dans toute la France**
- **Accompagnement** individuel pour intégrer la plateforme
- **Formations** digitales gratuites proposées pour augmenter sa visibilité numérique
- **0 % de commission** prélevée sur les ventes jusqu'au 30 avril 2021
- **Pas de logistique** pour le commerçant
- Conditionnement et envoi effectués par le prestataire de livraison
- Amélioration du **référencement** sur internet et augmentation de l'**attractivité** du magasin

SUR LA PLATEFORME

l'Italie, de la toile à la table



Charlotte Blasutto est l'un des sourires de Bella Ciao - Saveurs d'Italie, une épicerie fine de produits artisanaux de la Botte : fromages, charcuteries, pâtes fraîches, antipasti, épicerie sèche, vins, liqueurs, plats à emporter ou à déguster, possibilité de livraison. Un commerce qui a ouvert ses portes au 20 rue Dauphine le 1^{er} décembre dernier... dans un contexte qui n'est pas celui espéré quand on se lance !

Autant dire que la plateforme www.saint-die-boutiques.fr tombe à pic. Charlotte Blasutto n'a pas tardé à contacter Marie-Pierre Seiwert, manager de centre-ville, pour

lancer les démarches d'intégration. "C'est une super visibilité qui nous est proposée. On aurait tort de s'en priver !" Et vous auriez tort de vous priver d'un voyage gustatif méditerranéen offert en à peine un clic !

Vous êtes artisan ou commerçant déodatien et souhaitez également intégrer la plateforme en ligne : contacter Marie-Pierre Seiwert au 03 29 52 65 56.

NOTRE PLUS BELLE RÉOLUTION : CONTINUER À VOUS SERVIR

PRO
& Cie

ERIC ET SON ÉQUIPE VOUS REMERCIENT POUR LA CONFIANCE ET LA FIDÉLITÉ QUE VOUS LEUR AVEZ ACCORDÉ TOUT AU LONG DE CES DERNIERS MOIS COMPLIQUÉS, ET VOUS SOUHAITENT UNE BELLE ANNÉE 2021 PLEINE DE PROJETS, DE RÉUSSITE, DE RICHESSE ET SURTOUT DE SANTÉ.

2021

S.V.D. SAINT-DIÉ

17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 70 - www.procie-st-die-des-vosges.com

procie.com Réservez en ligne et payez en magasin

Le stationnement désormais gratuit à partir de 17 h

Le stationnement en voirie est désormais gratuit à partir de 17 h. Un plus pour la fréquentation des commerces du centre-ville, quelques semaines à peine après la "libération" de 235 places. L'occasion de faire un point sur l'évolution du stationnement depuis 2014... Il s'en est passé, des choses !

Depuis le 21 décembre dernier, le stationnement est gratuit à Saint-Dié-des-Vosges, tous les jours à partir de 17 h, au lieu de 18 h. L'annonce a été faite par Bruno Toussaint, premier adjoint au maire, et Dominique Chobaut, adjointe déléguée au Cœur de Ville, Urbanisme et Commerce, lesquels ont insisté sur la nécessité de prendre des mesures afin de renforcer l'attractivité du centre-ville, et l'évolution du parc de stationnement payant en est une part importante.

Cette mesure s'inscrit dans la suite logique de la politique développée depuis 2014 et l'arrivée aux commandes de David Valence et de ses équipes successives. Parce que mine de rien, en l'espace de six ans, c'est près de la moitié du parc de stationnement payant en voirie qui a été rendu gratuit, en phases successives, tandis que différents aménagements d'horaires ont été proposés également.

Petite chronologie

A l'échéance municipale de mars 2014, le parc de stationnement en voirie comportait 1 500 places, payantes du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, à l'exception de la place de l'Europe payante uniquement le samedi après-midi.

Juin 2014

Gratuité du stationnement dans tout le centre ville les samedis à partir de 15 h.

2 septembre 2014

303 places de parking deviennent gratuites : rues du Maréchal-Foch, du Gymnase-Vosgien, places de l'Europe, de la Faïencerie, du Point du Jour et Catherine-de-Bar.

Janvier 2015

Gratuité du stationnement : rues de la Colombière (10 places), des Capucins (28), Carbonnar (12), des Orfèvres (15), des Frères-Simon (17), des Jardins (30).

Septembre 2015

54 nouvelles places de stationnement sont rendues à la gratuité : place Monseigneur-de-Chaumont (41), partie gauche de la place du Général-de-Gaule (13). Gratuité totale du stationnement en semaine entre 18 h et 19 h.

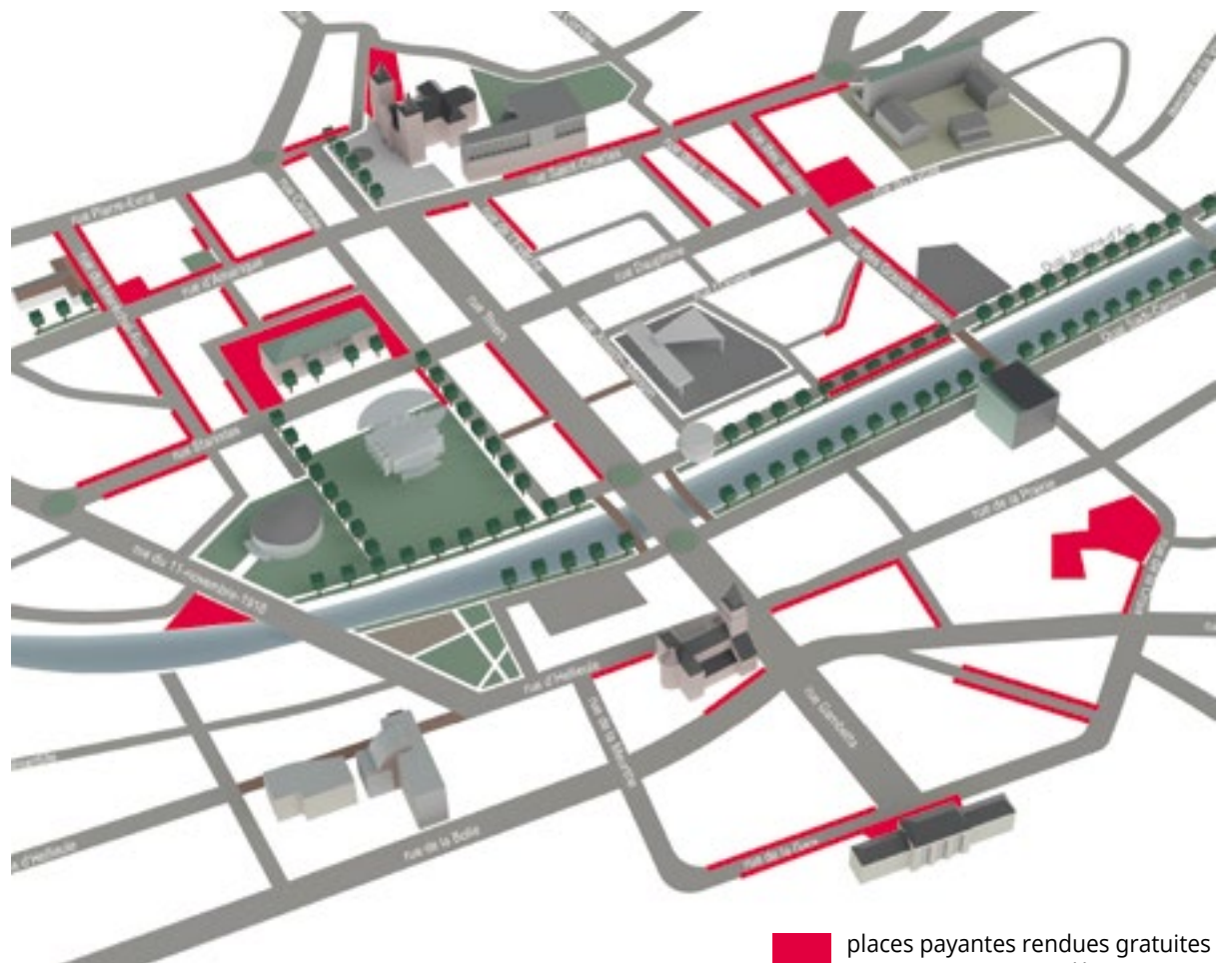
9 novembre 2020

Gratuité pour les rues : de la Gare (entre la rue Gambetta et la rue de la Meurthe), Pasteur (avec mise en place d'un dépose-minute devant le collège de la Providence), d'Hellieule (côté école primaire de la Providence, avec mise en place d'un dépose-minute), de la Croix, du Battant,

place du 19-Mars, rue de la Prairie (entre la rue du Battant et la rue de la Croix), quai Jeanne-d'Arc (entre la rue Concorde et la place de la Première-Armée), rues des Fusillés, de l'Évêché où les trois places perpendiculaires au bâtiment de la Poste seront supprimées, par mesure de sécurité vis-à-vis des piétons, Saint-Charles avec mise en place de deux arrêts-minute, d'Amérique, Stanislas (entre la rue des Trois-Villes et la rue du Maréchal-Foch), Jean-Jacques-Baligan.

21 décembre 2020

Gratuit tous les jours à partir de 17 h.



places payantes rendues gratuites entre 2014 et aujourd'hui

PERSPECTIVES

150 places de stationnement au Pôle d'échange multimodal et 50 places sur la friche Larger-Barlier.

TERRITOIRE DURABLE

Label PEFC 2020, une question d'équilibre forestier

On le sait : un peu partout sur la planète, la situation environnementale s'avère de plus en plus précaire. D'où le souci de Saint-Dié-des-Vosges de répondre aux inquiétudes liées à l'évolution sanitaire des peuplements forestiers. Et la sollicitation engagée par la Ville pour l'obtention du label PEFC 2020.

Créé en 1999, le PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) révèle une démarche destinée à garantir la gestion durable de la forêt dans toutes ses dimensions. Sociétales, environnementales, économiques, elles convergent vers une prise de conscience de la nécessité d'agir sans délai. 70 000 propriétaires forestiers et plus de 3 100 entreprises en France partagent actuellement la même vision et une volonté drastique de favoriser le développement durable.

Label reconnu, le PEFC contribue à protéger ceux qui vivent dans les forêts, ceux qui y travaillent et ceux qui y trouvent un espace naturel à l'intérieur duquel il est agréable de se promener. Gardien de l'équilibre forestier, le PEFC considère la forêt comme une réserve de biodiversité à l'intérieur de laquelle on dénombre en France 138 espèces d'arbres, 73 de mammifères et 120 d'oiseaux. Capteur de plus de 10 % de CO² émis

chaque année dans notre pays, la forêt représente un régulateur du climat dont on ne saurait se passer. Sa préservation, son renouvellement, sa diversité entrent dans le cadre d'une gestion durable. Tout en veillant aux conditions de sécurité et d'hygiène, le PEFC exige le respect total de l'eau et du biotope forestier.

Un levier de concertation

Sachant que 440 000 emplois sont liés à la filière forêt-bois-papier, la mission engagée en PEFC nécessite l'implication de tous les acteurs dans une recherche permanente de consensus. Vigilant quant aux demandes en bois-matériau et en bois source d'énergie qui vont croissant, ce programme veille à une gestion raisonnée de la ressource bois.

De façon à parvenir à un équilibre considéré comme puissant et fragile à la fois, tous les acteurs de la forêt,

membres de PEFC France, composent un levier unique de concertation, avec notamment la révision tous les cinq ans des règles de gestion forestière durable PEFC. Pour la période 2017-2022, cette révision a nécessité plus d'un an d'entente avec les différents collèges (propriétaires forestiers, entreprises, usagers de la forêt et associations), tous impliqués par la gestion durable des forêts de notre pays, sachant que les membres de PEFC France ne sont que des organisations professionnelles ou des associations garantissant ainsi la prise en compte de l'intérêt général, et non des intérêts particuliers.

Des garanties

Seuls les produits issus de forêts certifiées PEFC puis d'une chaîne de fabrication et de commercialisation ininterrompue d'entreprises certifiées peuvent comporter le label PEFC.

Apposé sur un produit en bois ou à base de bois (dont le papier et le carton), le label PEFC atteste que le propriétaire forestier qui a cultivé le bois et l'exploitant forestier qui a récolté et transporté ce bois ont mis en œuvre les pratiques de gestion forestière durable PEFC. Mais aussi, que toutes les entreprises qui ont ensuite transformé et commercialisé ce bois ont appliqué les règles de traçabilité PEFC. Le label PEFC garantit ainsi au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables et qu'à travers son acte d'achat, il participe à la gestion durable des forêts.

Grâce à un maillage territorial qui lui permet d'être au plus près des acteurs locaux, le PEFC accorde une place très importante au respect des spécificités locales. Son obtention est considérée comme un atout précieux pour la Déodaté et sa forêt.

ENVIRONNEMENT

Vos collectes en porte-à-porte au mois de janvier

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :

Lundi : Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

Mardi : la Bolle, les Tiges, les Moïtresses

Mercredi : Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré Fleuri

Judi : Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

Vendredi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des ordures ménagères :

Mardi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des gros objets :

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

Mardi 5 : la Behouille, Dijon, Gratin, le Pré Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

Mardi 12 : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

Mardi 19 : Centre-ville, Hellieule, la Bolle

Mardi 26 : Foucharupt, Marzelay, le Villé



ÉDUCATION

L'école sous haute vigilance

Malgré le confinement et la crise sanitaire de la Covid-19, les écoles ont ouvert leurs portes après les vacances de la Toussaint dans le respect d'un protocole renforcé. On vous dit tout de l'organisation scolaire et périscolaire qui ne répond qu'à une préoccupation : protéger nos enfants !

Trouver des solutions

Répartition des temps de récréation, élaboration de plans de circulation... lors de la reprise des cours en mai dernier, après le premier confinement, le service Education de la ville avait déjà élaboré,

- Port du masque obligatoire pour tous les adultes et les élèves à partir des classes de CP.

La coopération des parents est réelle, ils informent l'école en cas de suspicion de la Covid-19 au sein de leur foyer et gardent momentanément leurs enfants

«briser la chaîne de contamination», se réjouit la directrice Delphine Pavin.

Périscolaire

A l'école Paul-Elbel, le périscolaire s'est adapté aux nouvelles règles : port du masque, constitution de petits groupes, accueil et sortie en plusieurs endroits, interdiction aux parents d'entrer dans le bâtiment...

La charge de travail pour le personnel a également augmenté. La solidarité entre services de la collectivité a fonctionné : Lola, habituellement à l'Office de Tourisme, vient donner un coup de main pour l'aide aux devoirs : «ça me change de mon travail habituel». Le périscolaire, c'est un accueil des enfants de 7 h 30 à 8 h 20 et le soir, de la sortie de la classe jusqu'à 18 h 30. Après l'aide aux devoirs, un temps de jeux collectifs et d'activités est proposé, «un moment ludique et de détente qui fait du bien, même si les parents viennent les chercher dès que possible !» note Michael Poix.



avec les équipes enseignantes, des protocoles concrets pour minimiser les croisements et les risques de transmission du virus.

Ces mesures s'appliquaient toujours à la rentrée de septembre ; elles ont été renforcées au retour des vacances de la Toussaint :

- Désinfection des points de contact (poignées de portes, rampes d'escalier, interrupteurs...) plusieurs fois par jour et du mobilier (tables, chaises) une fois par jour ;
- Limitation du nombre de passagers dans les bus : une classe pour les sorties sportives contre deux classes auparavant ;
- Aération des salles de classe plusieurs fois par jour ;

à la maison, un "isolement" qui reste le meilleur rempart contre la propagation de la maladie. La preuve : «Aucune classe n'a dû être fermée depuis cette rentrée. Ces règles sanitaires ont certainement participé à



Restauration scolaire : un protocole précis

A l'école Gaston-Colnat, les enfants arrivent par petits groupes, avec les camarades de leur classe. Ils se sont lavé les mains au rez-de-chaussée, sous l'œil vigilant du personnel périscolaire. Ils s'installent à leur table, et là, enfin, ils ont le droit d'enlever leur masque ! Mais pas question pour autant de se lever pour aller au self.

Les élèves sont servis sur table : un passage pour les entrées, un pour le plat chaud, un pour les laitages, le dessert, servir, desservir... La charge de travail pour les professionnels est plus importante que lorsque les enfants viennent choisir et prendre les plats directement au self, évidemment. Surtout qu'il est impératif, en plus, de désinfecter les tables et les chaises entre deux services !

Habituellement, trois personnes suffisent pour assurer le service. Avec ce nouveau protocole, une quatrième personne vient en renfort. «C'est normal de s'entraider entre services» confie Hatice, habituellement employée à l'Espace Georges-Sadoul et dont la charge de travail est réduite du fait du confinement.

La cantine, toute une organisation !

Dès 8 h 30, Paola Decortes réceptionne les repas livrés par Sodexo, société qui a remporté le marché de restauration collective en 2017 et assure les repas tant aux petits écoliers qu'aux résidents de l'EHPAD Les Charmes.

A Paola ensuite d'effectuer les préparations : mettre les salades et desserts dans des ramequins,

chauffer les plats au four... A midi, tout est prêt pour restaurer 70 enfants. Lorsque tout le monde aura mangé, une autre équipe fera la vaisselle, récurera la salle.

Le personnel portait déjà une blouse, une charlotte, des surchaussures... le masque antivirus vient compléter une tenue déjà draconienne sur l'hygiène !



ALLIANCE
AMBULANCE

Ambulances - VSL - Taxi

☎ 03 29 55 00 85 - 03 29 56 48 38
LA DEODATIENNE – S.O.S SAINT DIE



4, rue Marie MARVINGT
Z.A.C. de la madeleine
88100 Saint-Dié-des-Vosges
munoz.sebastien@alliance-ambu.9pass.net



**DISTRI CLUB
MEDICAL**

Vente et location de **matériel médical**



Pour un retour à la maison
en toute sérénité !

**Pensez à la location
de MATÉRIEL MÉDICAL**

LIT MÉDICALISÉ, FAUTEUIL ROULANT...

DISTRI CLUB MEDICAL
ZAC d'Hellieule II
15, rue Antoine de Saint-Exupéry
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
Tél. 03 55 23 34 16
saint-die@districlubmedical.com

**CHAUSSURES DE CONFORT
MOBILITÉ
AIDE AU QUOTIDIEN
AMÉNAGEMENT DU DOMICILE
CONFORT ET BIEN-ÊTRE**



Un budget 2021 de relance

Après un exercice 2020 difficile qui a vu déferler une vague d'imprévus financiers, le budget 2021 sera résolument «très volontariste». Un «budget de relance» qui présente un haut niveau d'investissements, afin de participer activement à la reprise économique sur le territoire.

Conscients de la fragilité des finances de la commune, les Déodatien s'interrogent... Face aux dépenses imprévues auxquelles la municipalité a choisi de faire face pour équiper en matériels sanitaires la population et les professionnels de santé, pour venir en aide aux commerces et soutenir l'activité économique du territoire, la Ville va-t-elle financièrement «tenir le coup»? Les impôts vont-ils augmenter? Les élus vont-ils faire le choix de l'action et de l'investissement?

Lors du conseil municipal du mois de novembre, consacré en partie au Rapport d'orientations budgétaires, David Valence s'est voulu rassurant. Sans nier la vérité pour autant : l'évolution forte des charges de la collectivité, et notamment les «effets pervers à plein» produits par le Partenariat Public-Privé qui lie la Ville au complexe aqualudique AquaNova America, impacte considérablement les finances de la commune. «Nous serons affectés dans nos ambitions, mais nous pourrons faire face grâce au rétablissement opéré entre 2014 et 2020. Je n'ose imaginer comment nous aurions affronté cette crise avec la situation financière d'avant 2014 !»

Et concernant une potentielle hausse des impôts? «Non!» En pourcentages, il n'y a eu aucune variation d'impôts à Saint-Dié-des-Vosges depuis 2014. «L'exercice 2021 sera la 7^e année de stabilité fiscale du bloc communal (commune et intercommunalité)».

Et, oui, la collectivité va continuer à investir en 2021. Mieux, elle investira davantage qu'elle ne l'a fait depuis 2014. Le budget «Investissement» présenté au cours de ce mois de décembre affiche une enveloppe de plus de 5 millions d'euros sur le budget principal. «Si l'on tient compte du report des trois millions d'euros de travaux qui n'ont pu être exécutés en 2020, la réalité de l'investissement public s'élève à 8 millions.» Huit millions qui contribueront à soutenir les entreprises, «notamment du territoire quand on le peut». La volonté municipale de s'engager aux côtés des forces vives se manifeste aussi par un emprunt de 3,5 millions d'euros pour augmenter la part de l'investissement dans le budget communal. «Ce choix ne sera pas reconduit au prochain exercice. Nous ne pourrions pas faire cet effort de façon récurrente, il s'inscrit dans la nécessité de participer à la reprise économique.»

Relance et efficacité

Un budget de relance dans sa section Investissement; un budget d'efficacité dans sa section Fonctionnement : «Les efforts les plus faciles ont été faits entre 2014-2020 pour l'optimisation des coûts. Il va nous falloir encore faire des efforts très importants, notamment sur les charges de personnel, en ne remplaçant pas forcément 1 pour 1.» Un pic de départs en retraite est attendu en 2022 et 2023. L'occasion

pour la municipalité de réfléchir à la piste d'une externalisation plus soutenue. Parce que des économies sont encore à réaliser pour poursuivre le redressement des finances de la commune, dégager des marges d'investissements tout en désendettant !

Un vaste programme que la trajectoire 2020, malgré le contexte, rend confiant. Dans la présentation mensuelle de la situation financière de la Ville, Jean-Marie Vonderscher, adjoint au maire en charge de cette délégation, rappelait les objectifs annuels en terme de Fonctionnement : diminution des charges à caractère général de 2 %, stabilité des charges de personnel et baisse des charges réelles de plus de 1,2 %.

Au mois de novembre, la collectivité affichait une baisse de 5,1 % des charges à caractère général et de 4,2 % des charges réelles. Quant aux dépenses de personnel, le pourcentage varie selon que l'on tient compte ou non des transferts réalisés de la Ville à la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges : 4,4 % si l'on en tient compte ; 3,8 % si l'on n'en tient pas compte. Dans tous les cas, et quel que soit le poste de dépenses de fonctionnement, on est largement au-dessus des objectifs fixés.

La valorisation de l'usine Le Corbusier sur les tablettes 2021

Les mois s'enchaînent sur le chantier situé aux abords de l'usine Le Corbusier. Des travaux d'aménagement et de mise en valeur qui connaîtront leur point d'orgue courant 2021 avec la valorisation du site. Pour ralentir la circulation dans la zone, l'ensemble de l'aménagement est prévu en plateau surélevé, au droit du bâtiment inscrit au patrimoine mondial par l'Unesco et devant l'école primaire de l'Institution Sainte-Marie, d'un

côté en béton balayé rappelant l'architecture de Le Corbusier, de l'autre en pavés de grès rose. Cette alliance permettra de faire une liaison entre la partie ancienne de la ville et le grès de la cathédrale et la partie plus moderne d'après-guerre. L'aménagement sera végétalisé et les espèces qui y seront plantées, comme dans chaque espace vert de la ville, joueront un rôle dans la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement

climatique, en favorisant la biodiversité, en créant des îlots de fraîcheur qui permettront aussi de stocker du Co², de filtrer les particules polluantes tout en diminuant les surfaces imperméabilisées.

Du mobilier en blocs de grès de différentes tailles viendra agrémenter cette place qui aura nécessité un investissement estimé à 1,13 million d'euros.



LES AUTRES INVESTISSEMENTS

Actions Cœur de Ville :

Fonds de soutien au commerce, aide à la rénovation des logements (OPAH-RU), ravalement de façade d'un immeuble rue Thiers pour 1 005 000 euros ;

Pôle d'Echange Multimodal :

Démolition de la passerelle pour 250 000 euros ;

Ecoles :

385 000 euros de crédits affectés à la végétalisation des cours d'école, confort thermique, équipement informatique ;
Sport-jeunesse : plus de 100 000 euros pour le renouvellement du matériel pédagogique et l'entretien des équipements ;

Valorisation du patrimoine :

155 000 euros affectés à la rénovation du presbytère, de la chapelle Saint-Déodat et de l'église Saint-Martin (beffroi) ; 115 000 euros pour la rénovation, l'entretien et la végétalisation des cimetières et du Jardin du Souvenir

Développement durable :

Poursuite de la modernisation de l'éclairage public : 206 000 euros pour la phase VII du CREM et 75 000 euros pour les secteurs hors CREM (Conception Réalisation Exploitation Maintenance des installations d'éclairage public ; Etude d'aménagement de l'Espace Dormeuil ;

Bâtiments :

Accessibilité et mise aux normes pour 135 000 euros ;

Voies et réseaux :

Poursuite des travaux de voiries et réseaux (hors grands projets) pour 620 000 euros ;

Cadre de vie :

50 000 euros pour la rénovation des aires de jeux, 20 000 euros pour les illuminations de Noël ;

Sécurité :

Près de 140 000 euros sont prévus pour la poursuite du déploiement de la vidéoprotection et pour le

renouvellement des équipements et des véhicules des policiers ; 250 000 euros pour l'automatisation du parking souterrain et la première phase du renouvellement des horodateurs.

L'année 2021 verra la mise en place du premier budget participatif. 58 000 euros sont d'ores et déjà réservés et l'enveloppe sera ajustée en fonction de la montée en charge du projet proposé par les habitants.

BUDGET PRIMITIF 2021 LES CHIFFRES À RETENIR

Le budget primitif 2021 a été présenté le 18 décembre aux membres du conseil municipal, sans la reprise des résultats de l'exercice précédent. Ce qui appellera forcément le vote d'un budget supplémentaire qui tiendra compte des comptes administratifs et de gestion.

27 394 629 euros
montant des recettes de Fonctionnement, en baisse de 2,2 millions d'euros par rapport à 2020

24 131 524 euros
montant des dépenses de Fonctionnement

3 263 105 euros
la différence entre recettes et dépenses de Fonctionnement, qui sera virée en section Investissement

83 %
des recettes de Fonctionnement du budget 2021 (primitif + supplémentaire) proviennent des impôts/taxes et dotations/participations

83 %
des dépenses de Fonctionnement du budget 2021 (primitif + supplémentaire) sont affectés aux charges réelles : charges à caractère général, charges de personnel, participations et subventions

9 750 901 euros
= montant des recettes d'Investissement, dont 3,2 millions provenant de l'excédent de Fonctionnement et 3,5 millions d'emprunts et dettes assimilées

= montant des dépenses d'Investissement, dont 3,3 millions d'euros de remboursement en capital des emprunts

6 millions d'euros
montant de l'investissement réel

2,3 millions d'euros
consacrés à l'attractivité et à la redynamisation du centre-ville

500 000 euros
de désendettement, soit moins que les années précédentes : la municipalité veut soutenir la reprise économique sur le territoire en investissant fortement. La trajectoire dynamique de désendettement reprendra à compter de 2022

TRIBUNES POLITIQUES

Saint-Dié écologique et citoyenne

La démocratie par la communication et l'information selon notre maire c'est :

1. Communication trop souvent sur Facebook

Notre maire communique essentiellement via les réseaux sociaux (Facebook et Twitter), et surtout sur son compte personnel (et privé). Quand en avril, nous l'interrogeons à propos des masques promis par le gouvernement, il répond qu'une annonce a été faite sur... Facebook ! Néanmoins malgré le caractère « officiel » qu'il confère à ce média, de nombreux administrés, dont une élue, signalent avoir été « agressés » ou « bloqués » arbitrairement. Nos concitoyens qui ne possèdent ni compte Facebook ni compte Twitter sont-ils des laissés pour compte de la majorité municipale ?

2. Entrave à l'information électorale

Lorsque J. Hingray, futur sénateur des Vosges, sollicite notre maire pour inviter TOUS LES ÉLUS de Saint-Dié à une réunion en vue des élections sénatoriales, notre maire décide que nous n'y avons pas notre place et ne nous transmet pas l'information. Quel mépris pour les 19,92 % qui ont choisi notre liste ! Ou simple jalousie puérile envers un futur sénateur plus rapide que lui à briguer des responsabilités nationales ?

3. Incompétence

Quand nous indiquons à notre maire qu'il enfreint le nouveau règlement intérieur du CM qu'il a lui-même fait modifier puis fait voter, il décide de le modifier à nouveau pour ne pas avoir à l'appliquer... Aujourd'hui les Déodatien(ne)s n'ont toujours pas accès à de réels procès-verbaux des conseils municipaux. La démocratie est un devoir de tous les jours, elle ne se proclame pas uniquement à chaque événement tragique ou national. Nous ne devons plus payer le temps passé par notre maire à essayer, en vain, d'obtenir des responsabilités nationales, au détriment de ses devoirs de maire.

Les élu.e.s de Saint-Dié Écologique et Citoyenne

Rassemblement pour Saint-Dié

Le RN Saint-Dié vous souhaite une bonne année 2021.

Je souhaite à tous les Déodatien(ne)s une belle et heureuse année. Je profite de cette tribune qui m'est accordée pour réaffirmer mon soutien aux commerçants et aux Déodatien(ne)s qui ont été particulièrement touchés par cette crise sanitaire et les mesures gouvernementales parfois incohérentes et signes d'un manque de préparation.



AUDITION DEODATIENNE

Un service sur mesure pour vos oreilles

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h.

7 Rue d'Amérique
88100 Saint-Dié-des-Vosges

03 29 27 17 08

fvuccino@auditiondeodatiennne.fr
www.auditiondeodatiennne.fr



Le Pôle
Santé & Bien-être

www.polesantesaintdie.fr

Coachs sportifs : Jérémy DESCOUST - 06.28.73.83.41
et Mélanie RICHARD - 06.50.07.89.78

Diététicienne - Nutritionniste :
Stéphanie BOYER-SPECTY - 07.66.77.01.76

Esthéticienne & Praticienne bien-être :
Adeline VALVIN - 06.80.92.48.27

Ostéopathes :
Adrien SPECTY, Allison TARISIEN, Marine LOUIS,
Mylène DRIBAUT, Yann BRICOLA - 06.58.35.97.14

Ostéobus : 07.66.02.09.66

Praticienne bien-être : Séverine COLIN - 07.49.22.98.78

Psychologue : Mathilde MICHEL - 06.48.48.33.10

Sophrologue : Fabien GEROME - 06.82.38.55.78

TRAVAUX

Coup d'accélérateur pour les « travaux du quotidien »

Les travaux du quotidien, ces travaux que l'on voit peu parce qu'ils concernent un quartier ou quelques riverains, sont particulièrement attendus par les Déodatien car ils contribuent à une meilleure qualité de vie. Validés en conseil municipal cet été, de nouveaux chantiers ont été déployés ou sont en cours de déploiement cet automne dans différents quartiers, pour un montant estimé de 232 000 euros TTC. Ils ont été confiés à l'entreprise Lingenheld, avec intervention en amont des Services Techniques municipaux.

Rue Ferdinand-Tisserand (Les Tiges) : réfection de chaussée (230 tonnes d'enrobés), création de caniveaux, pose de gaines en prévision d'un enfouissement des réseaux secs. 43 000 euros

Chemin du Réservoir (La Bolle) : réfection de chaussée, démolition des enrobés existants, mise à niveau des accotements, réalisation des enrobés. 27 245 euros

Route d'Hurbache (Le Villé) : reprise de chaussée, rabotage des enrobés existants, réalisation des enrobés et des accotements. 27 336 euros

Rue Ernest-Colin, rue Edmond-Haouy, parking bâtiment Auvergne (Kellermann) : reprise de trottoirs, dégroutage, pose de maçonnerie et terrassements, réalisation des enrobés. 20 000 euros

Rue du Général-Tanant (L'Orme) : reprise de chaussée, scarification, mise à niveau d'accotement,

réalisation d'un bi-couche. 16 000 euros

Avenue Marguerite (Foucharupt) : viabilisation du trottoir, dépose des enrobés et des pavés, terrassement et mise en place des graviers dans les futurs trottoirs, pose de maçonnerie et réalisation des enrobés. 18 000 euros

Rue Garibaldi (Hellieule) : aménagement d'une partie de voirie, rabotage de la chaussée, terrassement et pose de bordures, pose du bi-couche. 28 000 euros

Rue de Foucharupt (quartier de Foucharupt), après l'enfouissement de l'éclairage public : dégroutage des trottoirs, terrassement des tranchées et pose de gaines, reprise des bordures, enrobés des trottoirs. 39 000 euros



ATTRACTIVITÉ DU CENTRE-VILLE

La parole aux usagers

«Un centre-ville, ce sont les usagers qui en parlent le mieux», le service «Cœur de ville» de la communauté d'agglomération, qui pilote notamment la redynamisation du centre déodatien, l'a bien compris et a choisi de donner la parole à tous ceux qui fréquentent l'hypercentre en leur soumettant un questionnaire sur son attractivité. Marie-Pierre Seiwert, manager de centre-ville et de territoire, a rédigé le questionnaire pour tenter de comprendre en une quinzaine de questions comment ses usagers vivent et ressentent le centre-ville actuellement et les éléments sur lesquels il faudrait agir pour le rendre plus attractif à leurs yeux : «Nous avons envoyé le questionnaire à tous les agents de

l'agglomération et, pour avoir l'avis des plus jeunes également, notamment des lycéens, nous nous sommes organisés pour que les lycées puissent leur transmettre le questionnaire. Afin de toucher toutes les tranches d'âge et d'obtenir des résultats représentatifs de l'ensemble de la population, nous nous sommes également rendus sur le marché un vendredi matin, afin de soumettre le questionnaire aux personnes rencontrées.»

Recueillies jusqu'à Noël, les réponses des Déodatien vont être étudiées et analysées dans le courant du mois de janvier. Les questions sont variées allant du rythme auquel les usagers fréquentent le centre-ville à l'image qu'ils en ont. Les questions

du stationnement et de la facilité ou non de se déplacer au centre de Saint-Dié-des-Vosges ont également été abordées. Si pour certaines questions, il s'agissait de choisir ses réponses dans un panel de propositions, pour d'autres, la parole a été librement donnée aux usagers, leur demandant par exemple quel type de commerce, de marque ou d'enseigne ils aimeraient trouver en centre-ville ou encore à quelles autres activités ou occupations, non proposées actuellement, ils aimeraient avoir accès. Le service «Cœur de ville» s'appuiera sur les résultats de ce questionnaire pour mener à bien sa mission de redynamisation du centre-ville.

DÉODASUP VIRTUEL

Le 17^e salon Déodasup, organisé par le lycée Jules-Ferry en partenariat avec le lycée Georges-Baumont et le CIO pour accompagner l'orientation des lycéens du bassin d'éducation déodatien, se tiendra en distanciel le 28 janvier, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Les inscriptions se feront par le biais des établissements scolaires. Parmi les intervenants attendus : BTS, IUT, universités, grandes écoles, prépa, CFA, CCI, métiers du BTP de l'horticulture, Armées, service relations internationales de l'Université de Lorraine...



Samedi 23 à 10 h 30 ►
 «Les Habits Neufs de l'Empereur»
 Théâtre d'ombres et de corps par la Cie Escale
 Musée Pierre-Noël

◀ Du 16 janvier au 20 février
 Exposition
 «frappe, claque, tire»
 Céramiques de Camille Azéma
 En partenariat avec l'association Terre-Plein de Taintrux
 Espace des Arts Plastiques




BIO KONOPIA®
 103 rue d'Alsace 88100 Saint - Dié-des-Vosges

Produits dérivés du CBD

Cosmétiques, Bien être et Détente

- INFUSIONS, CAFÉ - HUILES CBD
- COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES
- Vaporettes GREENEO



Lundi : 14h - 19h30
 du Mardi au Samedi : 9h - 12h / 14h - 19h30
 Fermé le Dimanche et Lundi matin



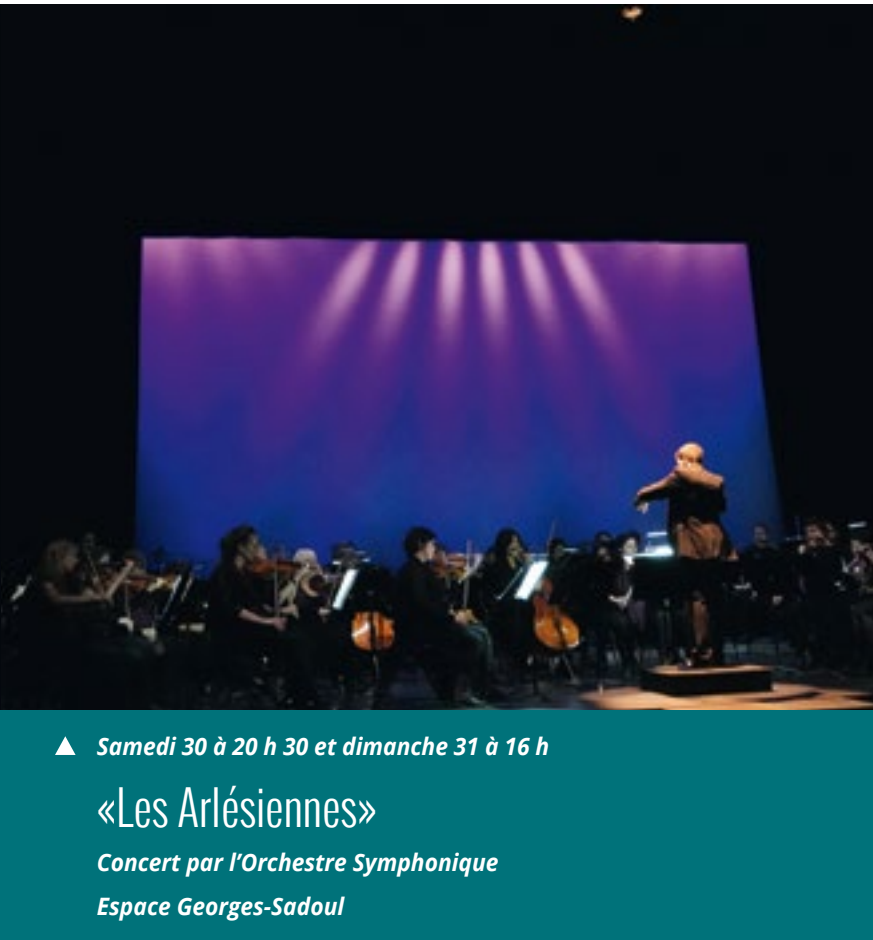
Les cheminées Perrin vous souhaitent
 une belle année 2021

Cheminées PERRIN

aussi
 votre spécialiste
 en Poêles à granulés et bois...



13, Quai Leclerc • SAINT-DIÉ • 03 29 55 48 95
 cheminees.perrin@wanadoo.fr - www.cheminees-perrin.com - www.stuv.com



▲ Samedi 30 à 20 h 30 et dimanche 31 à 16 h

«Les Arlésiennes»

Concert par l'Orchestre Symphonique
Espace Georges-Sadoul

Du 23 janvier au 16 mai

«Comme des roses dans un jardin de neige»

Exposition de Philippe Colignon
Musée Pierre-Noël



En raison de l'évolution de la crise sanitaire, ce programme est susceptible d'être modifié.

MÉDIATHÈQUES

La médiathèque Jean-de-la-Fontaine, et les autres médiathèques du réseau Escales de l'Agglomération, seront à nouveau ouvertes aux horaires habituels. Nouveauté, les lecteurs peuvent avoir accès à l'ensemble des collections du réseau des médiathèques à cette adresse : <https://escales-pom.c3rb.org/>.

CRÉATEURS

Durant tout le mois de janvier, les vendredis et samedis de 14 h à 20 h et les dimanches de 15 h à 18 h, La Cour des Arts se transforme en espace d'exposition/vente pour 23 créateurs lorrains et présente plus de 500 objets. N'hésitez pas à vous rendre au 15, rue d'Alsace !

Du 16 janvier au 20 février

Exposition «frappe, claque, tire»

Céramiques de Camille Azéma
En partenariat avec l'association Terre-Plein de Taintrux
«Le temps de résidence au sein de l'association Terre-Plein m'a permis de continuer et approfondir mes recherches sur le drapé. En a découlé une série de pièces de type colonne aux drapés divers constituant une mémoire de corps (de fait les plis d'un vêtement ne font-ils pas mémoire du corps qui l'a habité ?)» Camille Azéma
Vernissage samedi 16 janvier à 18 h /
Rencontre avec l'artiste le samedi 20 février à 18 h

Espace des Arts Plastiques / Cepagrap

Du 23 janvier au 16 mai

Exposition «Comme des roses dans un jardin de neige»

de Philippe Colignon à l'occasion du cycle hommage au poète Yvan Goll, qui prendra place dans la collection Goll du musée
Vernissage le 23 à 16 h, suivi d'un concert du Trio Talisman (guitare, violon récitant) à partir des textes d'Yvan Goll

Musée Pierre-Noël

Du 30 janvier au 14 février

Exposition «La guerre de 1870 et la généalogie»

présentée par l'Union des cercles généalogiques lorrains
Musée Pierre-Noël

Jeudi 14 à 18 h 30

Memoria(s)

Sortie de résidence de la Cie Alambic
Trois comédiennes guideront le public dans leurs histoires...au sens propre comme au sens figuré.

Musée Pierre-Noël

Samedi 16 à 10 h 30

Rencontre avec Samuel Nowakowski,

enseignant en humanités numériques à l'Université de Lorraine et à l'école Nationale Supérieure des mines de Nancy, pour son livre «Demain est-il ailleurs», Odyssée urbaine autour de la transition numérique, aux éditions FYP.

Librairie Le Neuf

Mardi 19 à 17 h

Rencontre-dédicace avec Mélusine Mallender

pour «Les Voies de la liberté» Editions Robert Laffont, dans le cadre des soirées voyages organisées par «Reportage-Voyage»

Librairie Le Neuf

Samedi 23 à 10 h 30

«Les Habits Neufs de l'Empereur»

Théâtre d'ombres et de corps par la Cie Escalé
D'après le conte d'Andersen

Musée Pierre-Noël

Samedi 23 à 20 h 30

Jazz session / Le Grand Jazz de la rue Sigisbert

11 musiciens, une musique pleine de vitalité, de chaleur et de passion, pour un moment de nostalgie communicative, celle d'une époque d'inventions musicales débridées / Jazz Hot, Stomp, Foxtrot, Charleston, blues, ragtime

La Nef / Conservatoire

Mercredi 27 à 20 h

Jam session «Rock and Blues»

organisée par Cédric Benoit

La Nef / Conservatoire

Samedi 30 à 11 h

Vernissage de l'exposition «La guerre de 1870 et la généalogie»

Samedi 30 à 16 h

Conférence s'appuyant sur le tableau «Le bataillon des mobiles de la Meurthe à la bataille de Nompatelize» de Joseph-Émile Gridel

par Richard Dagonne et Jean-Claude Fombaron

Réservation recommandée au 03 29 51 60 35

Musée Pierre-Noël

Samedi 30 à 20 h 30 et dimanche 31 à 16 h

«Les Arlésiennes»

- Concert par l'Orchestre Symphonique Extraits de L'Arlésienne, pièce théâtrale de Daudet dont Georges Bizet a composé la musique.
- Concerto interactif pour public et orchestre ! Un projet innovant, audacieux, et surtout très expérimental autour du compositeur Pierre Thilloy.

Espace Georges-Sadoul

Un flux d'énergie

À chacun son chemin, celui de Franck Maurice, passionné par le principe de mécanique des fluides et des forces internes associées, se développe dans une dynamique bien enclenchée.



QUELQUES DATES

5 janvier 1991

Naissance à Saint-Dié-des-Vosges

2009

Préparation militaire
à Saint-Cyr-l'École

2013

Erasmus pour un an en Irlande

2014

Ecole ESSTIN à Nancy

2015

Master mécanique des fluides

2017

Membre de la Table Ronde

2018

Membre de la fanfare
Les Déoda'Roots

MON QUARTIER

Foucharupt

Natif de Saint-Dié-des-Vosges, second de quatre enfants, Franck Maurice a grandi à Ban-de-Sapt. Scolarisé à l'école Sainte-Marie, il a poursuivi ses études au lycée Beaujardin. Puis il a choisi la filière Maths sup et rejoint Saint-Cyr-l'École. Ce sera ensuite Nancy où il entreprend une licence en mécanique énergétique. Le programme ERASMUS lui offrira la possibilité de peaufiner ses acquis durant un an en Irlande. De retour en France, il intègre l'école nancéienne ESSTIN et obtient un diplôme d'ingénieur. Master en poche, le 20 décembre 2015, ce jeune Déodatien soutient sa thèse avec succès. Il n'a que 25 ans lorsque de titre de Docteur ingénieur lui est décerné.

Actuellement employé de la société Hydro Leduc, une entreprise d'excellence spécialisée dans les composants hydrauliques et hydromécaniques, Franck Maurice se régale à simuler le comportement des produits et des composants hydrauliques. «*On se trouve face à des ruptures technologiques, du coup on est dans l'inédit...*» Des bancs d'essai et des projets plein la tête, ce jeune homme se plaît à creuser les arcanes de la physique en se plongeant dans des documentations qu'il rapporte à la maison sous le regard indulgent d'Erwine, sa compagne, responsable d'une boutique déodatienne de téléphonie.

Musicien depuis sa tendre enfance, Franck joue de la clarinette dans la fanfare de rue «Les Déoda'roots» créée par le prof de trompette Clément Foissel. Et participe volontiers aux animations locales, dont «Un jardin dans ma ville». Il arrive aussi que la formation soit sollicitée pour des fêtes et des mariages.

à cultiver ses connaissances sur les différents aspects historiques. «*Notre région en est riche. J'aime en savoir toujours davantage, suivre le Sentier de la mémoire... J'admire aussi la personnalité et l'action du général de Gaulle.*»

Sportif, Franck Maurice pratique la

Féru d'Histoire en général locale en particulier

Membre de la «Table Ronde Française», Franck Maurice apprécie au sein de cette association d'agrandir son réseau amical et de rencontrer des forces vives de sa région dans un cadre sympathique et détendu. Aucune barrière sociale n'est en place. «*Nous sommes convaincus que toute profession, exercée avec honneur et conscience, est utile à la communauté.*» Des actions sociales, caritatives et festives sont conduites. Récemment, un nettoyage des crêtes vosgiennes a permis de collecter moult déchets abandonnés par des gens peu scrupuleux. Féru d'Histoire en général, locale en particulier, Franck Maurice considère comme un devoir d'assister aux cérémonies patriotiques. Il se plaît

à cultiver ses connaissances sur les différents aspects historiques. «*Notre région en est riche. J'aime en savoir toujours davantage, suivre le Sentier de la mémoire... J'admire aussi la personnalité et l'action du général de Gaulle.*»

natation. Bien dans ses baskets, il se réjouit de la proximité du beau massif forestier du Kemberg pour y satisfaire son désir de grand air. «*C'est bon de profiter, de prendre l'énergie de la nature.*» Et ce n'est certainement pas Symon, le chien Galgo adopté en Espagne, qui pensera le contraire. Sauvé d'un destin funeste, le brave toutou porte en lui toute sa reconnaissance.

Acheter un appartement à Saint-Dié, fonder une famille tout en continuant à apprendre, Franck Maurice pose ses envies et la clarté de son regard lumineux sur l'avenir.